



2021-70

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 juillet à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 05/07/2021

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON, Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Valérie GAGNE, qui a donné procuration à Christine SIMON
Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON

OBJET : Groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération du Puy et la commune de Blavozy pour l'achat de panneaux lumineux

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay souhaite renforcer et moderniser son réseau d'affichage d'informations d'utilité publique. Elle propose dans ce cadre à l'ensemble des communes de son territoire, un groupement de commandes sur le fondement de l'article L2113-6 et suivant du Code de la Commande Publique pour l'acquisition de panneaux lumineux.

Les objectifs de ce groupement de commandes sont notamment d'harmoniser les supports de communication pour en faciliter leur gestion, de renforcer la présence de l'agglomération au sein des communes, de permettre aux communes qui adhèrent de réaliser des économies d'échelle tout en bénéficiant d'outils complémentaires en matière de diffusion de l'information.

Le coordonnateur du groupement sera la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay qui prendra à sa charge l'ensemble des dépenses occasionnées par la gestion des procédures (frais de publication d'avis d'appel public à la concurrence, avis attribution....). Le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay signera les marchés et procédera à leur notification.

Chaque membre du groupement en assurera son exécution.

Le groupement sera constitué dès la signature de la convention. Celle-ci a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement de commandes, ainsi que celles relatives à la passation et l'exécution de ses marchés publics.

En adhérant à ce groupement, la commune de Blavozy renforcerait un peu plus ses moyens de communication auprès de ses administrés et de sa population au sens le plus large. A noter que la Communauté d'agglomération pourra apporter un fonds de concours.



2021-70

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à seize voix pour, deux voix contre et une abstention :

- ACCEPTE le principe de création d'un groupement de commandes pour effectuer l'opération visée ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 12/07/2021
Pour extrait certifié conforme